

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.au.int

CONFÉRENCE DE L'UNION

Vingt-neuvième session ordinaire

3 - 4 juillet 2017

Addis-Abeba (Éthiopie)

Assembly/AU/3(XXIX)

Original : français



**TIRER PLEINEMENT
PROFIT DU DIVIDENDE
DEMOGRAPHIQUE^{EN}
INVESTISSANT^{DANS}
LA JEUNESSE**

**RAPPORT D'ETAPE
DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU THEME
DE L'UA POUR L'ANNEE 2017.**

Sommaire

Assembly/AU/2(XXIX)	1
I. INTRODUCTION	1
II. CONTEXTE	3
2.1 Décision sur le thème de l'année 2017	3
2.2 Comprendre le thème de l'année 2017	3
2.3 La feuille de route	4
2.4 Lancement du thème de l'année	5
2.5 Le Leader du thème de l'année	6
III. MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'UA SUR LE THEME DE L'ANNEE 2017	7
3.1 Mécanisme de Coordination	7
3.2 Interventions régionales et continentales	8
3.3 Interventions nationales	12
3.4 Interventions de la Commission de l'Union Africaine	12
3.5 Perspective au-delà de l'année 2017	14
3.6 Interventions conduites par les jeunes	15
IV. LES DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE	15
4.1 Au niveau continental	15
4.2 Au niveau national	15
V. RECOMMANDATIONS	15
5.1 Niveau continental	16
5.2 Niveau national	16
VI. APPEL À L'ACTION	17
6.1 Mécanismes de coordination de l'Union africaine avec les communautés économiques régionales et les États membres	17
6.2 Au-delà de 2017	18
6.3 Concentration simultanée sur les jeunes d'aujourd'hui et ceux de demain	18

**RAPPORT D'ETAPE
DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU THEME DE L'UA
POUR L'ANNEE 2017.**

I. INTRODUCTION

1. L'Afrique a la population la plus jeune du monde avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans. Une telle explosion démographique de la jeunesse appelle à un investissement accru dans les facteurs de développement économique et social qui permettront d'améliorer l'indice de développement des pays africains pour la réalisation de la vision partagée d'une Afrique unie et prospère dirigée par ses propres citoyens.

2. Ces dernières années, le continent africain a fait beaucoup de progrès dans le domaine du développement économique. Mais, de nouvelles questions se sont ajoutées aux défis et priorités nécessitant des actions urgentes pour soutenir et accélérer le développement à un niveau optimal. Les pays africains font partie des économies à très forte croissance dans le monde, mais cette image améliorée du paysage économique du continent ne cadre pas nécessairement avec l'amélioration des conditions de vie de sa population, surtout les jeunes qui représentent au plan numérique la couche la plus importante de sa population.

3. Selon l'African Economic Outlook 2016, l'Afrique a réalisé une croissance économique impressionnante durant les 15 dernières années passant d'une moyenne du produit intérieur brut réel (PIB), en légère hausse de juste 2 % pendant les années 1980-90 à plus de 5 % entre 2001-14, même si dans les années 2015-2016 la croissance a été plus modérée. [\[1\]](#)

4. La croissance économique peut être maintenue si seulement les autres facteurs de développement ont de manière adéquate été priorisés et ont fait l'objet d'investissements. Selon les estimations, la croissance de 46% de la main d'œuvre chiffrée à 1,3 milliard pour la période 2015-2063 sera composée des jeunes âgés de 15-34 ans, soit une moyenne de 12,1 millions par an.

5. L'instabilité politique et de nouveaux problèmes de santé influent aussi sur le développement économique des pays africains. Les pays d'Afrique occidentale ont été affectés par l'épidémie d'Ebola, qui a affaibli un système de santé déjà fragile. Le trio VIH, paludisme et tuberculose constitue les autres principales maladies qui affectent le continent avec 25 millions de personnes vivant avec le VIH avec 75% des jeunes filles contractant de nouvelles infections pour une population jeune entre 15 à 24 ans.

6. Le système éducatif en Afrique fait des progrès significatifs avec une scolarisation accrue des jeunes. L'engagement citoyen des jeunes dans les processus politiques, au-delà d'être un impératif lié à l'évolution démographique de la population jeune en Afrique est inscrit dans plusieurs conventions et cadres sur les droits à l'échelle continentale, notamment, la Charte africaine de la démocratie, les élections et la gouvernance. La participation des jeunes aux activités des partis politiques, demeure une tâche ardue pour ceux qui aspirent à des postes politiques et veulent contribuer à la construction de leurs sociétés. C'est dans ce contexte que les voix des jeunes et notamment des jeunes femmes doivent d'être entendues et leur point de vue intégré dans les priorités politiques.

7. Les politiques de développement de la jeunesse au niveau continental ont rapidement évolué et s'articulent autour de, entre autres : la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'Action décennal de la jeunesse, la décision de Malabo sur l'autonomisation de la jeunesse et l'Agenda 2063 de l'UA.

8. La Charte Africaine de la Jeunesse qui constitue le cadre continental de développement de la jeunesse Africaine connaît un faible taux de ratification avec 38 Etats Membres sur 55 qui l'ont ratifiée à ce jour. La ratification de la charte et le rapportage systématique et périodique de sa mise en œuvre par les Etats Membres sont d'une importance capitale pour évaluer l'appropriation et la mise en oeuvre de la charte à l'échelle continentale.

9. La 24ème Session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement a adopté la déclaration et le Plan d'Action sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif. Les politiques élaborées dans les domaines de l'éducation, des sciences et des technologies, comprennent le « Plan d'Action consolidé pour la Science et la technologie en l'Afrique (CPA), qui a été publié en 2005, la Stratégie Africaine de la science, la technologie et l'Innovation 2024 (STISA-2024), la Stratégie Continentale de l'Education pour l'Afrique (CESA) 2016-2025 et la Stratégie Continentale sur l'Education et la Formation technique et professionnelle (EFTP). Ils définissent le cadre stratégique continental pour l'accélération du développement et de la croissance de l'Afrique grâce à une économie du savoir porteuse d'innovations.

10. En ce qui concerne la gouvernance, la Charte africaine de la démocratie, les élections et la gouvernance qui est entrée en vigueur en février 2012 témoigne de la détermination des pays africains à promouvoir et renforcer la bonne gouvernance à travers l'institutionnalisation de la transparence, la responsabilité et la démocratie. L'Architecture de la gouvernance africaine a été créée pour mettre en place une Architecture Pan africaine de gouvernance, une plate-forme de dialogue entre divers intervenants. La portée et la structure de l'AGA tirent leur inspiration de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) qui exprime la détermination de l'UA à « promouvoir et protéger les droits des hommes et des peuples, consolider la culture et les institutions démocratiques et assurer la bonne gouvernance et la primauté du droit ». Ce sont des cadres politiques essentiels qui offrent un terrain favorable au développement et à l'autonomisation de la jeunesse dans tous les domaines.

11. La stratégie africaine de la santé 2016 -2030, le plan d'action de Maputo pour la mise en œuvre du cadre continental sur les droits et la santé sexuelle et reproductive, le cadre catalytique pour l'élimination du VIH SIDA, la tuberculose et l'élimination du paludisme à l'horizon 2030 ainsi que le Centre africain de contrôle des maladies et le corps des volontaires africains de la santé, tous adoptés en juillet 2016 prennent en compte la nécessité pour le continent Africain d'adopter une approche proactive envers une population africaine en bonne santé. La Journée africaine de l'alimentation scolaire instituée le 1^{er} mars de chaque année est célébrée dans le cadre de la promotion de la santé et de saines habitudes de vie qui favorisent la production locale. Le financement national de la santé est un autre domaine où les gouvernements se sont engagés, en décidant d'allouer 15 % du budget national pour le secteur de la santé.

12. L'Agenda 2063 reconnaît que l'avenir du continent, en partie, repose sur les compétences, les connaissances, les talents et l'engagement des jeunes et reconnaît que le fait de ne pas tirer profit du Dividende Démographique constitue une menace pour la réalisation de ses aspirations. Les aspirations de l'Agenda 2063 « reflètent notre désir de prospérité partagée et de bien-être, d'unité et d'intégration, pour un continent de citoyens libres et d'horizons élargis, où le plein potentiel des femmes et des jeunes est réalisé à l'abri de la peur, la maladie et du besoin. »

13. Le poids démographique de cette jeunesse est révélateur de l'importance de ses besoins et de ses droits à l'éducation, la formation, l'emploi et l'intégration dans le processus de développement, besoins et droits pas suffisamment satisfaits et considérés par les jeunes comme ne répondant pas à leurs attentes. C'est dans ce cadre que l'UA a placé l'année 2017 sous le thème tirer profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse. Le choix du thème de l'année s'inscrit également dans le cadre de la décision de la conférence des ministres des finances de l'UA tenue en 2013 à Abidjan en Côte d'Ivoire et qui invite les Etats Membres à prendre en compte le Dividende Démographique dans toutes les études et actions sur le développement du continent.

II. CONTEXTE

2.1 Décision sur le thème de l'année 2017

14. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement dans leur décision Assembly/AU/Dec. 591(XXVI) de janvier 2016 ont déclaré 2017 comme l'année pour « Tirer profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » et ont appelé au développement d'une feuille de route avec des attentes et résultats assez clairs pour orienter les Etats Membres et les communautés économiques et régionales dans les étapes à suivre pour tirer pleinement profit du dividende démographique en Afrique.

15. Il est à noter que la décision d'adopter le thème de l'année de l'UA avec une avance d'une année de même que son contenu qui fixe la démarche à suivre en élaborant la feuille de route y relative constitue une innovation. En effet la décision a recommandé à la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec ses partenaires « d'accélérer la mise en œuvre de l'initiative continentale du dividende démographique de l'Afrique » et « d'élaborer une feuille de route, avec des résultats et des étapes ». Cette décision est basée sur le constat selon lequel pour parvenir au développement durable et à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063 qui peint la vision de « l'Afrique que nous voulons », l'Afrique doit accélérer et accroître ses investissements stratégiques en sa jeunesse qui constitue la majorité de sa population.

2.2 Comprendre le thème de l'année 2017

16. Le thème de l'année 2017 « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse » peut être scindé en 4 composantes qui en permettent une meilleure compréhension et appropriation :

- La première composante fait référence à la notion de « **Tirer pleinement profit** » : le profit est le gain qui résulte d'une opération d'investissement. C'est le résultat positif que nous espérons de notre investissement.
- La seconde composante fait référence au « **Dividende Démographique** » : le dividende démographique fait référence aux taux des hommes en âges de travailler qui travaillent effectivement. C'est un avantage économique qui survient quand la majorité de la population active d'un pays est composée d'hommes et de femmes en âge de travailler et qui travaillent effectivement. Si la majorité de la population active d'un état est composée d'hommes et de femmes en âge de travailler mais qui sont affectés par le chômage alors ils peuvent plutôt constituer une bombe à retardement pour le développement socio-économique de leurs pays.
- Investir : c'est l'action de placer stratégiquement ses ressources pour des rendements et gains ultérieurs. On investit pour tirer profit du Dividende Démographique à l'avenir et la stratégie d'investissement est définie dans la feuille de route de l'UA, suivant ses 4 piliers.
- Jeunesse : Les jeunes sont définis suivant la Charte Africaine de la Jeunesse comme la tranche de la population âgée de 15 à 35 ans. Cependant, considérant le caractère évolutif de la jeunesse une attention particulière est portée sur la couche de la population âgée de moins de 15 ans, car elle constituerait les jeunes de demain.

2.3 La feuille de route

17. En réponse à la décision de l'UA, un processus de consultation élargi incluant différents experts et groupes ministériels des Etats membres et la société civile dont les jeunes a été conduit dans le cadre du processus de développement de la feuille de route de l'UA sur le thème de l'année 2017. La feuille de route qui s'inspire des instruments et cadres politiques de l'UA dont l'Agenda 2063 est axée sur 4 piliers fortement liés les uns les autres.

- *L'Education et le Développement des compétences*

18. C'est-à-dire une bonne éducation qui permet d'acquérir des compétences. La stratégie continentale de l'éducation en Afrique (CESA 16-25) a été adoptée en janvier 2016 en tant que réponse de l'UA à l'ODD 4 en faveur de l'éducation. Outre les problèmes pédagogiques, elle aborde des points aussi importants que l'alimentation scolaire qui concourent à une meilleure performance du système éducatif.

- *La Santé et le Bien être*

19. C'est-à-dire une santé qui est l'expression visible d'un bien-être et donc offre un corps sain à un esprit qui est fait sain grâce à une bonne éducation. La stratégie continentale de la science la technologie et l'innovation (STISA 2024) fait de cette question sa priorité 2.

- *L'Emploi et l'Entreprenariat*

20. C'est-à-dire à quoi servirait une bonne éducation si elle n'intègre pas une vraie politique cohérente nationale, régionale et continentale de développement de ressources humaines pour permettre tout accomplissement grâce à un emploi rémunérateur et valorisant. La stratégie continentale de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (SC EFTP) adoptée en juin 2014 appelle à un changement de paradigme quant à la place du développement des compétences et l'incitation des jeunes à devenir créateurs d'emplois plus que simple demandeurs d'emplois.

- *Droits, Gouvernance et autonomisation de la jeunesse*

21. C'est-à-dire peut-on parler d'autonomisation de la jeunesse dans un environnement qui ne permet aucune chance d'épanouissement malgré des qualifications acquises. La stratégie continentale de la science la technologie et l'innovation (STISA 2024) fait de cette question sa priorité 4.

22. Sous chaque pilier, des actions clés ont été recommandées en vue de faciliter des investissements stratégiques dont les pays ont besoin pour tirer pleinement profit du dividende démographique et parvenir au développement durable. La feuille de route est accompagnée d'une matrice indicative d'actions à mener au cours de l'année 2017 mais elle indique clairement que la réflexion et sa mise en œuvre va au-delà de cette année.

23. Le CTS Jeunesse, Culture et Sport a examiné la feuille de route sur le thème de l'UA pour l'année 2017 et a recommandé son adoption par les organes appropriés du Sommet de l'UA. La feuille de route a ainsi été entérinée par le Conseil Exécutif de l'UA en Juillet 2016 par décision EX.CL/Dec. 921(XXIX).

2.4 Lancement du thème de l'année

24. Le thème de l'année a été solennellement lancé lors de la 28^{ème} conférence de l'Union africaine le 30 Janvier 2017.

25. Le président de l'Union dans son allocution de circonstance a souligné l'urgence d'investir de manière stratégique dans la jeunesse comme condition si ne qua non au développement durable en Afrique.

26. Les jeunes issus de divers horizons du continent ont joué un rôle important lors du lancement du thème de l'année. Ils ont participé à la distribution des exemplaires de la feuille de route sur le thème de l'année 2017 aux chefs d'Etat et de Gouvernement.

27. Le logo sélectionné pour le thème de l'année sur la base d'un concours a été dévoilé à l'occasion du lancement du thème de l'année. Le logo gagnant est l'œuvre d'un jeune Zimbabwéen de 22 ans nommé Quentine Nyoni.

2.5 Le Leader du thème de l'année

28. S.E. Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad a été désigné par le Président en exercice de l'UA, S.E. Prof. Alpha Condé, Président de la Guinée, comme Leader du thème de l'année 2017 intitulé « Tirer pleinement profit du dividende démographique à travers les investissements dans la jeunesse ».

29. La mission du Leader du thème de l'année a fait l'objet de la note d'orientation reprise ci-dessous

Note d'orientation de SEM Alpha CONDE, Président en exercice de l'Union Africaine à SEM Idriss DEBY ITNO Président de la République du Tchad

Objet de la mission :

Impulser et suivre la mise en œuvre du thème de l'Union Africaine pour l'année 2017 "Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse" et rendre compte aux prochains sommets de l'Union Africaine.

Contenu de la mission :

- A. Mise en œuvre de la feuille de route avec le plan d'action qui est joint adoptée lors du sommet de juillet 2016 à Kigali ;
- B. Mise en œuvre et suivi dans les pays membres de l'UA Inviter les pays membres de l'UA à
 - La vulgarisation et l'appropriation au niveau national de la feuille de route de l'UA ;
 - L'Alignement des programmes nationaux de la jeunesse à la feuille de route adoptée par l'UA ;
 - L'Implication de la jeunesse nationale ;
 - L'Elaboration de mécanismes nationaux de mise en œuvre et de suivi ;
 - La Présentation de rapports d'étapes.
- C. Mécanisme de suivi au niveau continental
 - Veiller à l'Organisation au niveau de la Commission de l'UA
- D. Implication des partenaires
 - Associations travaillant en faveur de la jeunesse
 - Secteur privé
 - Organes des Nations unies
 - Union européenne
 - Pays amis

E. Implication de la jeunesse africaine

- Implication de la jeunesse africaine à travers l'organisation d'un forum des jeunes africains sous la forme d'un dialogue intergénérationnel dont les conclusions seront prises en compte dans le rapport présenté au sommet de juillet 2017
- Prise en compte des organisations continentales ou régionales de jeunes telles que l'UPJ (Union Panafricaine de la Jeunesse)

III. MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'UA SUR LE THEME DE L'ANNEE 2017

30. La feuille de route de l'UA décrit plusieurs actions clés que les États membres, les communautés économiques régionales (CER) et d'autres parties prenantes doivent prendre en compte pour tirer profit du dividende démographique en Afrique. Il s'agit notamment des activités et des initiatives au niveau continental, sous régional et national.

3.1 Mécanisme de Coordination

a. Comité technique de pilotage

31. Pour assurer l'efficacité de la coordination dans la commémoration du thème et de la mise en œuvre de la feuille de route au niveau continental, la CUA et ses partenaires ont collaboré pour mettre en place un Comité directeur technique. Le Comité directeur technique est présidé par le département des ressources humaines, de la science et de la technologie (RHST) de la CUA avec la participation active des autres départements au sein de la Commission.

32. Cet organe technique dirige l'agenda continental sur le dividende démographique et vise à renforcer la coordination des activités relatives au dividende démographique sur le continent, à faciliter et à intégrer la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés par les parties prenantes en vue de la réalisation de l'objectif du thème 2017. Il cherche aussi à maintenir un modèle efficace de mobilisation des ressources en faveur d'un programme de développement de la jeunesse et à renforcer la contribution des jeunes aux initiatives de plaidoyer au niveau régional et continental.

b. Plan de travail continental

33. Pour assurer l'harmonisation et la synergie des activités sur le thème de l'année au niveau continental, un plan de travail intégré sur le dividende démographique identifiant les activités de tous les partenaires sur le thème de l'année a été développé conformément aux piliers du dividende démographique.

34. Cela permet la synchronisation entre les partenaires et évite la duplication des activités et l'existence de processus parallèles. Il fournit également des liens entre les partenaires afin de renforcer le travail en cours et d'optimiser les résultats.

c. Cadre d'intégration et de développement en faveur de la jeunesse de la CUA

35. Il faut rappeler que dans le cadre de la journée africaine de la jeunesse qui s'est tenue le 1^{er} novembre 2016, S.E. Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la CUA a lancé les lignes directrices prises par la Commission pour l'intégration et la participation de la jeunesse dans le travail de la Commission.

36. Les lignes directrices de la CUA sur l'intégration de la jeunesse ont été conçues pour aider la Commission de l'Union africaine (CUA) à intégrer le développement de la jeunesse et impliquer les jeunes dans le travail effectué au sein de ses différents départements. Cela fait partie du mandat que de mettre en œuvre le Plan d'action décennal de la jeunesse (2009-2018) de la Charte de la Jeunesse Africaine (CJA). Cela s'ajoute à l'intégration et la participation des jeunes et des femmes dans toutes les activités de la Commission, ce qui est l'une des principales priorités du plan stratégique 2013-2018 de la CUA. A ce jour, une large équipe de travail a été créée au sein de la CUA et un atelier d'orientation a été organisé. L'objectif principal de l'atelier était de renforcer les capacités des participants sur l'intégration du développement de la jeunesse et l'agenda du dividende démographique.

37. La CUA est actuellement en phase pilote de l'intégration et de l'autonomisation de la jeunesse. Des mécanismes de mise en œuvre et de production de rapports ont été proposés pour assurer l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation effectifs des avancées réalisées au niveau de l'organisation de manière périodique. Les prochaines étapes après la réussite de la phase pilote de l'intégration du développement en faveur de la jeunesse au sein de la CUA seront l'application de cette stratégie au niveau des CERs et des Etats membres.

3.2 Interventions régionales et continentales

38. Les activités suivantes sont en cours de mise en œuvre

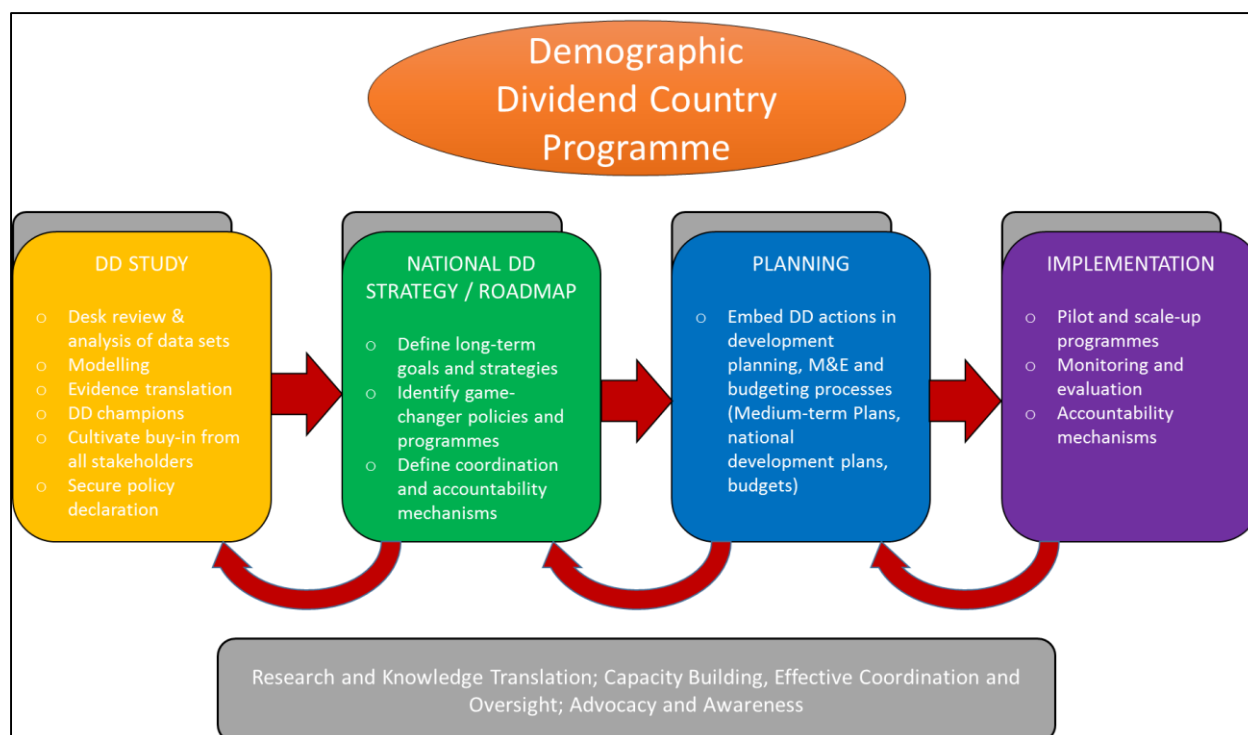
a. Production de données pour l'appréhension du dividende démographique

- L'une des actions clés recommandées par la feuille de route est l'élaboration de profils de dividende démographique au niveau national pour donner un éclairage dans la prise de décisions et la planification et pour définir des réponses spécifiques aux pays.
- Un Atlas du dividende démographique est en cours d'élaboration avec des profils par pays. Au 1^{er} mai 2017, 34 pays avaient achevé leurs profils de dividende démographique qui donnent une indication plus claire des zones à impact élevé nécessitant des investissements stratégiques pour exploiter le dividende démographique. Quelque huit autres pays sont actuellement en train de finaliser leurs profils.

- La Commission de l'Union africaine travaillera avec des partenaires pour élaborer des profils du dividende démographique spécifiques aux pays. Ces profils évalueront la position de chaque État membre de l'UA par rapport au dividende démographique et identifieront les opportunités d'investissement. Ils devront être intégrés dans la planification interne des États membres. Ce travail statistique n'a pas encore pu être conduit à terme et la pleine participation des pays Africains est vivement attendue.
 - Des notes d'information et des documents sur le dividende démographique ont été produits en guise de contribution au plaidoyer et aux politiques.
 - Un tableau de bord du thème de l'année, basé sur l'approche genre est en cours d'élaboration afin de mettre en lumière les disparités dans l'investissement sur les garçons et les filles et souligner l'importance de tirer profit du dividende genre.
- b. Cadre d'orientation pour la mise en œuvre du thème de l'année 2017 au niveau national

Il s'agit d'adopter une approche coordonnée de la domestication du programme de mise en valeur du dividende démographique au niveau des pays.

La figure ci-dessous propose une approche en quatre étapes :



Programme pays pour la mise en valeur du dividende démographique

Analyse du dividende démographique

- Revue documentaire et analyse des ensembles de données
- Modélisation
- Traduction des données
- Leader du dividende démographique
- Obtenir la participation de tous les acteurs
- Avoir une déclaration de politique

Stratégie/feuille de route nationale sur le dividende démographique

- Définir des objectifs et des stratégies à long terme
- Identifier des politiques et programmes porteurs de changement
- Définir des mécanismes de coordination et de reddition des comptes

Planification

- Intégrer les actions sur le dividende démographique dans les processus de planification du développement, de suivi évaluation et de budgétisation (plans à moyen terme, plans nationaux de développement, budgets)

Mise en œuvre

- Programmes pilotes et d'intensification
 - Suivi et évaluation
 - Mécanismes de reddition des comptes
- c. Mobilisation des principaux décideurs du continent

Comités techniques spécialisés

La feuille de route invite les Comités techniques spécialisés (CTS) à examiner la contribution de leur secteur de compétence à la mise en œuvre du thème de l'UA pour l'année 2017. À cet égard, tous les CTS qui ont tenu des réunions jusqu'à présent se sont concentrés sur divers aspects pour tirer pleinement profit du dividende démographique.

- **2^{ème} session du Comité technique spécialisé sur la santé, la population et la lutte contre la (STC-HPDC-2), 20-24 mars 2017, Addis-Abeba, Éthiopie**

La deuxième session du Comité technique spécialisé sur la santé, la population et la lutte contre la drogue de l'UA (STC-HPDC2) s'est tenue au siège de l'UA à Addis Abeba du 20 au 24 mars 2017 sous le thème « Jeunesse, santé et développement: surmonter les défis pour exploiter le dividende démographique ». L'UNFPA a pris en charge cinq jeunes des cinq sous-régions de l'Afrique pour leur permettre de participer au CTS et diriger une plénière lors de la réunion des experts sur le thème du CTS. Ces jeunes ont souligné qu'une grande priorité devrait être accordée à l'investissement dans les systèmes et services de santé, notamment par l'accès à une éducation sexuelle complète et à des produits de santé sexuelle et reproductive, entre autres.

Le CTS a mis en évidence les problèmes liés à la réalisation de changements socio-économiques positifs grâce à des investissements dans la santé, la sécurité et le bien-être social de la jeunesse africaine.

- **2^{ème} CTS sur le développement social, le travail et l'emploi (STC-SDLE-2)**

La deuxième session du CTS sur le développement social, le travail et l'emploi s'est tenue à Alger (Algérie) du 24 au 28 avril 2017 sous le thème «Investir dans l'emploi et la sécurité sociale pour l'exploitation du dividende démographique». Cette réunion a connu une forte participation avec plus de 46 États membres, des représentants des CER, des agences des Nations Unies, des organes de l'UA, des OIG et des ONG.

Le CTS a pris des décisions très concrètes au niveau ministériel et celles-ci contribueront à la campagne continentale sur l'exploitation du dividende démographique et à la 29^{ème} session de la Conférence de l'UA qui se tiendra en juillet 2017 à Addis-Abeba.

Le CTS s'est engagé à :

- prendre les mesures appropriées pour l'élaboration des documents d'appropriation nationaux et régionaux sur le programme prioritaire quinquennal pour la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action sur l'emploi, l'élimination de la pauvreté et le développement inclusif, mettre en place ou renforcer un mécanisme de suivi intersectoriel, désigner des personnes focales nationales au plus tard le 30 septembre 2017; et soumettre un premier rapport de suivi biennal national à la CUA en 2018;
- Intégrer la Feuille de route sur le Dividende démographique dans les cadres de politique nationaux sur l'emploi et l'entrepreneuriat, et faire rapport sur sa mise en œuvre en utilisant un mécanisme spécifique d'évaluation, de contrôle et de suivi;

- **2^{ème} CTS Education, Science, Technologie et Innovation**

Il est à noter que le CTS ESTI (Education, Science, Technologie et Innovation) est prévu pour le mois d'octobre 2017. Le CTS discutera entre autres l'étude sur le corps des enseignants, l'étude sur l'alimentation scolaire et les propositions relatives à la décennie de l'éducation.

d. Commémorations de haut niveau

- **Déjeuner ministériel de haut niveau sur la planification familiale:** un déjeuner de travail ministériel de haut niveau a été organisé en marge du STC-HPDC 2 qui a rassemblé plus de 200 participants, notamment les dirigeants de la Commission de l'Union africaine, les ministres de l'UA chargés de la santé, de la population et de la lutte contre la drogue, les partenaires au développement, la communauté diplomatique, les représentants des jeunes et d'autres parties prenantes concernées. Ils ont tous souligné la nécessité de garantir un financement accru pour

la planification familiale en Afrique en tant qu'élément clé dans la campagne visant à exploiter le dividende démographique sur le continent.

- **18ème session du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique:** cette session s'est tenue à Dakar, Sénégal, avec pour thème « Le soutien du système des Nations unies à l'exploitation du dividende démographique par l'investissement dans la jeunesse ».
- **Séance de travail sur la feuille de route 2017 de l'UA relative à «Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse»:** Ces messages portaient sur la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route du dividende démographique pour aller au-delà de 2017, de mobiliser des ressources techniques et financières, en particulier par les Ministres des Finances et d'élargir les initiatives réussies telles que l'Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD). Un Forum de Parlementaires d'Afrique sur la population et le développement a été également organisé pour sensibiliser des législateurs Africains sur l'intégration des questions du Dividende Démographique dans les projets de lois au plan national.

3.3 Interventions nationales

39. Lancement **du thème de l'année au niveau national** : La feuille de route prévoit le lancement du thème de l'année au niveau des pays grâce à un engagement multipartite. Ces lancements et consultations à l'échelle nationale sont destinés à guider et à faciliter la préparation des feuilles de route nationales sur le dividende démographique.

40. Jusqu'à présent, seuls le Burundi, la République du Congo, la Guinée, le Madagascar et la Sierra Leone ont lancé le thème au niveau des pays.

3.4 Interventions de la Commission de l'Union Africaine

a. Activités de conceptualisation et de vulgarisation du thème de l'année

- Une conceptualisation de thème de l'année 2017 et son lien avec l'Agenda 2063 a été préparée pour élucider la contribution du thème de l'année à la mise en œuvre de la vision commune africaine ;
- Le caractère transversal du thème de l'année a été mis en exergue à travers l'implication des départements de la CUA. Un forum de jeunes Africains a été organisé le 19 mai 2017 au siège des Nations unies à New York, par la mission permanente de l'observation de l'Union africaine auprès des Nations unies. Ce forum a connu une participation nombreuse, on y comptait les jeunes de la Diaspora, l'UPJ, des représentants de la CUA, des représentants des institutions tels que UNFPA, l'UNESCO et du PNUD, des dirigeants expérimentés etc. Les objectifs du forum étaient de Susciter et d'encourager l'engagement international autour du thème de l'Union Africaine pour l'année 2017 ; lancer des stages pour les Jeunes professionnels dans les missions permanentes de l'UA ; Organiser un débat intergénérationnel fructueux

et donner la parole aux jeunes africains d'horizons divers qui ne manquent pas à dire sur le développement de leur continent. Le forum a salué l'effort du Bureau de New York, notamment de SEM l'ambassadeur pour le recrutement de jeunes africains dans le cadre de stages au sein de la mission permanente de l'UA, dans les ambassades et aux Nations unies, ce qui permettra aux jeunes de la Diaspora d'acquérir de l'expérience et de s'intégrer professionnellement. S'inspirant de ces programmes de stages, la CUA va s'assurer que les jeunes de la diaspora bénéficient également du Programme du Corps des jeunes volontaires de l'UA.

b. Etudes commandées par la conférence de l'Union Africaine

- Assembly.Dec.XXX (XXIII) : Etude sur la formation et les conditions de vie et de travail des enseignants : une étude a été commanditée par la CUA pour évaluer la formation et les conditions de vie des enseignants afin de générer des évidences relatives à l'amélioration de la situation des enseignants et par ricochet les conditions d'éducation des élèves.
- Assembly.Dec.589(XXVI) : Etude sur l'Alimentation Scolaire basée sur la Production Locale (ASPL) dans les pays membres de l'UA dont l'atelier de validation a eu lieu à Nairobi du 29 au 31 Mai, suivra son cours à travers les organes de prises de décision dont le CTS puis le Conseil Exécutif jusqu'à son adoption par la conférence des Chefs D'État et de Gouvernement de janvier 2018.

Déjà une équipe de de travail pour la mise en œuvre de la CESA a été formée et se réunira le 1ers mars de chaque année dans le cadre de la célébration de la journée de l'Alimentation scolaire.

- Suivant les recommandations du CTS sur le développement social, le travail et l'emploi, la Commission de l'Union africaine va entreprendre une étude en vue de recueillir les expériences des États membres et de produire un recueil de bonnes pratiques sur le partenariat public-privé (PPP); et aider les États membres à élaborer des projets PPP, notamment par des initiatives concrètes avec Jobs for Africa Foundation (Fondation pour l'Emploi en Afrique) dans le domaine de l'adéquation des compétences, de la transformation de l'agriculture, des TIC, de l'entrepreneuriat, du dialogue social, etc.

c. Stratégies continentales

Il s'agit essentiellement du CAADP, de la Stratégie continentale de l'Education en Afrique (CESA 16 – 25), de la Stratégie Africaine de la Science la technologie et l'Innovation (STISA 2024), de la Stratégie Continentale de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (SC EFTP) dont les relations avec les 4 piliers de la feuille de route de thème de l'année 2017 ont été soulignés.

d. Programme de développement en faveur des jeunes

Des programmes de développement en faveur des jeunes qui montrent la prise en compte permanente de la question de la jeunesse par l'UA ont été renforcés dans le cadre de la mise en œuvre du thème de l'année.

- Le programme des volontaires de la CUA: le programme des volontaires de la CUA double ses capacités de déploiement à (100 jeunes en 2017) afin de faciliter les opportunités d'emplois des jeunes à travers les 5 régions de l'Union Africaine.
- Le programme des jeunes professionnels : Le programme est en train d'être mis en place par la CUA afin de créer une génération de jeunes professionnels équipée pour être le porte flambeau du développement Africain.
- L'Université Pan Africaine : elle dispose de 5 instituts répartis à travers l'Afrique qui offrent des bourses d'études de Masters et de Doctorat aux étudiants Africains. L'Université Pan-Africaine dispense une éducation de qualité qui répond aux normes internationales. Elle cultive l'expertise et le talent africain et permet d'éviter la fuite des cerveaux hors du continent.
- AGYI : l'initiative Germano-Africaine sur la jeunesse est un programme d'échange en phase pilote en Afrique du Sud, au Benin et en Tanzanie entre les jeunes de l'Afrique et ceux de l'Europe en l'occurrence de l'Allemagne. Elle est initiée pour favoriser des échanges fructueux et productifs entre les jeunes Africains et leurs pairs de l'Allemagne.
- SIFA, skills Initiative for Africa : La commission met sur pied l'initiative de développement des compétences pour l'Afrique qui est une initiative qui révolutionnera les programmes de développement de compétences en Afrique à travers la formation technique et professionnelle de haut niveau et de qualité.

3.5 Perspective au-delà de l'année 2017

41. Conformément à la décision Assembly/AU/Dec. 591(XXVI), la feuille de route, avec la matrice qui lui est attachée, avait pour mission de formuler des activités à mener au cours de 2017 et au-delà.

42. Dans ce cadre-là, le Gouvernement du Burkina Faso en relation avec les dispositions de l'Agenda 2063, propose que la période de 2018 à 2027 soit déclarée « Décennie Africaine de l'EFTP pour les jeunes ». Cette disposition est également prévue dans l'Agenda 2063 avec une simple différence de période.

3.6 Interventions conduites par les jeunes

43. Suivant le mémorandum qui lie l'UA et l'UPJ, l'UPJ est chargée au côté des Etats de faire rapport sur les activités des jeunes du continent. (La Commission n'a pas encore reçu le rapport de l'UPJ, nous pensons qu'il sera présenté directement à l'occasion d'un forum donnant directement la parole aux jeunes).

IV. LES DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

4.1 Au niveau continental

44. L'impulsion donnée par les Chefs d'Etats et de Gouvernements Africains pour un investissement accru dans les interventions de développement en faveur des jeunes a besoin d'être reprise par tous les acteurs au niveau régional et continental afin que l'initiative Africaine sur le Dividende Démographique ait des impacts significatifs sur le développement humain du continent.

- L'insuffisance de communication sur les interventions continentales frêne les efforts de coordination de la CUA
- Les pays Africains sont à différents niveaux du modèle démographique, et à ce titre il est important que les discussions sur le Dividende Démographique tiennent compte de ces différentes réalités
- L'appropriation et la domestication de la feuille de route au niveau régional est encore faible

4.2 Au niveau national

- Au plan national, la CUA et son département en charge des questions de la Jeunesse ne sont pas systématiquement associés au programme du dividende démographique quand de tels programmes sont lancés, ceci ne permet pas un suivi et rapportage adéquat des interventions continentales
- La domestication de la feuille de route par son intégration dans les programmes et politiques de jeunes est encore faible
- Le lancement du thème de l'année et le développement de stratégies nationales intégrées pour tirer profit du Dividende Démographique ne sont pas encore effectifs

V. RECOMMANDATIONS

45. Il convient de souligner que tirer pleinement profit du dividende démographique va au-delà de 2017. Des progrès ont certes été réalisés dans la mise en œuvre du thème de l'année par des activités qui ont une influence directe sur les jeunes sous les piliers du dividende démographique, mais beaucoup reste à faire par rapport aux

principaux résultats escomptés identifiés dans la feuille de route aux niveaux continental, régional et national.

46. Des campagnes de plaidoyer doivent être menées à tous les niveaux, afin de sensibiliser et d'accroître la compréhension du dividende démographique pour susciter l'appropriation et assurer la réussite de la mise en œuvre. Ces recommandations sont faites par rapport à l'état situationnel du rapport.

5.1 Niveau continental

- Création d'un observatoire multisectoriel du dividende démographique afin d'améliorer la coordination, le suivi et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des priorités en la matière.
- Renforcer les activités autour de la gestion du savoir et de la recherche. Travailler avec les universités, les instituts de recherche et les groupes de réflexion pour produire les données nécessaires sur le développement de la jeunesse dans chaque pilier, afin d'exploiter le dividende démographique par la fourniture d'un soutien technique aux États membres.
- Renforcer la capacité de la CUA par la mise en place d'un secrétariat du dividende démographique pour suivre les progrès réalisés sur le dividende démographique au-delà de 2017.
- Établir le Fonds pour la jeunesse en tant que mesure continentale d'appui à la mise en œuvre du programme du dividende démographique, afin de créer des opportunités financières pour l'entrepreneuriat chez les jeunes Africains.
- Assurer un partenariat mondial en encourageant le système des Nations unies et ses agences clés, telles le FNUAP, à travailler avec les acteurs concernés.
- Les CTS de l'UA, les CER et d'autres regroupements continentaux doivent continuer d'identifier leur contribution sectorielle à la mise en œuvre du thème de l'année et s'y concentrer, tout en harmonisant leurs politiques continentales avec le programme du dividende démographique.

5.2 Niveau national

- La domestication du programme de dividende démographique doit être priorisée conformément à la directive de la feuille de route. L'Union africaine propose le Cadre de domestication du dividende démographique de l'UA, qui est un processus en quatre étapes permettant aux pays de mettre en œuvre la feuille de route et d'assurer la standardisation du processus de domestication;

- Les États membres doivent accélérer les efforts visant à mettre pleinement en œuvre la feuille de route de l'UA sur l'exploitation du dividende démographique en 2017 et au-delà, y compris lesancements à effectuer par les pays, avec des engagements clairs, la création de profils du dividende démographique et l'élaboration de feuilles de route spécifiques aux pays s'intégreraient dans les plans nationaux de développement ;
- Pour maintenir l'élan, tirer parti des gains importants réalisés en 2017 et veiller à ce que les pays œuvrent systématiquement à tirer pleinement profit du dividende démographique, il est nécessaire qu'un comité de haut niveau supervise la mise en œuvre de la feuille de route sur le dividende démographique. À cet égard, les États membres de l'UA fourniront des mises à jour périodiques au secrétariat du comité de haut niveau qui produira des rapports annuels sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route;
- Comme l'ont déjà demandé les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, les partenaires clés doivent travailler en étroite collaboration avec la CUA dans la mise en œuvre de l'initiative continentale sur le dividende démographique afin de s'assurer que les gains réalisés en 2017 soient systématiquement pris en compte dans le cadre global des efforts de développement du continent;
- Des ressources doivent être disponibles, tant sur le plan technique que financier, pour soutenir la coordination de la mise en œuvre de la feuille de route du dividende démographique à l'échelle continentale. Cela permettra de disposer d'un secrétariat solide doté des ressources nécessaires pour conduire la mise en œuvre et fournir le soutien nécessaire aux communautés économiques régionales et aux États membres, le cas échéant.

VI. APPEL À L'ACTION

6.1 Mécanismes de coordination de l'Union africaine avec les communautés économiques régionales et les États membres

47. Étant donné que le dividende démographique concerne le développement intégré impliquant un large éventail de secteurs, tel que défini dans les quatre piliers de la CUA, il est logique d'avoir une grande capacité et des mécanismes de coordination pour s'assurer que toutes les parties concernées ont la possibilité de comprendre, de s'approprier et de conduire le programme du dividende démographique. La coordination et l'intégration des efforts devraient commencer à la Commission de l'Union africaine elle-même, où le Département Ressources humaines, sciences et technologie devrait être renforcé pour jouer efficacement le rôle de coordination générale et pouvoir mobiliser l'engagement et la participation des autres départements concernés au sein de l'Union.

6.2 Au-delà de 2017

48. Dans l'immédiat, il s'agit certes d'élaborer un plan de travail pour galvaniser les priorités et les actions sur le programme du dividende démographique en 2017, mais il est important que ce plan de travail s'inscrive dans le long terme pour souligner le fait que le programme du dividende démographique ne peut être accompli en un an. À cet égard, le plan de travail devrait définir un cadre général qui servirait à maintenir l'intérêt et l'action au cours des cinq prochaines années, avec l'intention d'examiner les progrès réalisés et d'affiner les stratégies tous les cinq ans.

6.3 Concentration simultanée sur les jeunes d'aujourd'hui et ceux de demain

49. Il importe de noter que si les jeunes, tels que définis par l'UA, appartiennent à la tranche d'âge de 15 à 35 ans, la stratégie sous-jacente aux investissements doit se concentrer sur deux niveaux : (i) les jeunes d'aujourd'hui âgés de 15 à 35 ans; et (ii) les jeunes de demain, qui sont des enfants de moins de 15 ans. Les aspects critiques du développement du capital humain, qui sont requis pour les succès de demain, dépendent de l'investissement dans l'éducation et la santé des enfants, et ils viendraient trop tard si cet investissement était retardé jusqu'à ce que les enfants deviennent jeunes.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2017-07-04

Progress Report of the Implementation of the Roadmap on the AU Theme of the Year 2017

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9023>

Downloaded from African Union Common Repository